41
décembre 2014

Papillonnages

Le journal de l'Adapei de Loire-Atlantique

Adapei Loire-Atlantique

DOSSIER
SPÉCIAL RSE
Responsabilité Sociétale de « l'Entreprise »

FACILE-À-LIRE

ÉDITO

La RSE, comme une nouvelle

Dans notre société percluse de sigles, d'acronymes derrière lesquels se cachent autant de concepts, que vient faire « RSE » dans notre association déjà tant tournée vers l'autre et que nous apporte t-il, en quoi se superpose t-il à notre vocation d'aide aux plus fragiles ?

« R » comme Responsabilité

Notre responsabilité d'association, concerne à la fois notre implication de familles envers leur enfant handicapé tout au long de leur vie, notre implication de professionnels dont l'outil de travail est leur humanité, sans cesse révisée au fil des connaissances, et notre implication à transformer chaque euro investi, au service des personnes handicapées, afin que leur fragilité devienne une force.

« La responsabilité confère à l'homme de la grandeur »

Stefan Zweig

« S » comme Sociétal

Sociétal ne veut pas dire social. Sociétal est issu de l'anglicisme qui en français se définit comme : « qui se rapporte à la structure, à l'organisation ou au fonctionnement de la société ». Si, donc, notre entreprise, l'Adapei, est déjà tournée à 100% vers les plus fragiles de notre société, il s'agit d'incorporer dans notre fonctionnement une dimension vertueuse qui tend à l'épanouissement de tous les acteurs contribuant plus largement à celui de la société à laquelle chacun participe.

Un engagement qui se traduit globalement par le plus grand respect de la planète et de ses ressources.

« Prendre soin de la nature et l'honorer, c'est prendre soin de l'être humain et l'honorer »

Pierre Rabhi

« E » comme Entreprise

Notre association est bien une entreprise. Certes, pas ordinaire puisque financée par l'argent public, puisque sans rentabilité mercantile mais une entreprise au service de l'humain fragile. Une entreprise qui a pour objectif de rassembler les familles, de défendre les droits de leurs enfants pour qu'ils aient accès à l'éducation, à la santé, au travail, au sport, à la culture, à un « chez-soi » et d'agir avec ses professionnels à l'épanouissement de chacun selon ses fragilités et ses talents.

La démarche RSE permet d'inscrire notre entreprise à vocation humanitaire dans l'entreprise planétaire de l'humanité.

« On ne peut être totalement soi-même qu'à partir du moment où l'on est totalement parmi les autres »

Milan Kundera

Alors reprenons, R comme Responsabilité, S comme Sociétale et E pour Entreprise, une démarche qui nous va bien à l'Adapei 44, car elle fait cohabiter la fragilité de l'humain avec celle de la terre et celle de l'économie. Un seul et même ensemble pour bâtir un monde soutenable et durable.

Sophie Biette
Présidente de l'Adapei

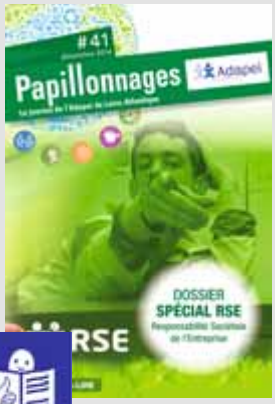

Adapei de Loire-Atlantique :
Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales
13, rue Joseph Caillé
BP 30824
44008 Nantes Cedex 1
Tél. 02 40 12 22 90
Fax 02 40 12 22 99
Directrice de la publication :
Sophie Biette
Comité de rédaction :
Blandine Jolivet,
Marc Marhadour,
Gilles Ménard,
Nancy Mottes,
Dominique Moreau,
Florence Parois,
Marie-Claire Tesson,
Claude Vibert
Création et réalisation graphique :
Izardcom
Impression :
Planchenault
Contact mail :
communication@adapei44.asso.fr

DOSSIER

LA RSE, DÉFINITION
8 Une définition, un principe fort

ENVIRONNEMENT
13 Le projet Cigognes à la Résidence KORIA
14 Une démarche écoresponsable
15 L'ESAT Les Iris, sensibilisé au respect de l'environnement
16 Les orientations stratégiques

PERSONNES ACCOMPAGNÉES
17 Qui sera le nouveau président du Conseil de la Vie sociale à la résidence Erdam ?
18 Le Conseil des Jeunes à l'IME de Vallet
20 La RSE au Foyer de vie de Sainte-Pazanne
23 Les orientations stratégiques

RESSOURCES HUMAINES
24 Des outils pour avancer
26 La Commission Carrières
28 Les orientations stratégiques

PARTENARIATS
29 Le comité 21, de quoi s'agit-il?
30 Château des Ducs de Bretagne
32 Conseil Général
33 Les orientations stratégiques

SOMMAIRE

GOUVERNANCE

34 Qualité de la gouvernance

36 Les orientations stratégiques

VERS UNE DYNAMIQUE RSE TRANSVERSALE

37 ESAT de Legé

38 L'ecocyclerie de la Mée

39 Théâtre

ACTUALITÉS

41 Montant de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) au 1er septembre 2014

41 Sexualité, amour, handicap : tous concernés !

42 Une nouvelle Présidence

42 Ouverture de la 1re Unité d'enseignement pour enfants avec autisme à Saint-Herblain

43 Nominations en Bref

43 Le Chemin du travail

44 Opération « Brioches » 2014

45 Inauguration de la MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) de Montbert

46 Inauguration de l'IME (Institut Médico-Éducatif) Ar Mor

P08

P20

© Patricia Bassen/LVAN
P30

P39

La RSE, pour qui ? pour

Etre socialement équitable, écologiquement respectable et économiquement efficace, ainsi pourrait être décrite la démarche RSE.

L'Adapei 44 est une communauté d'hommes et de femmes handicapés (2 700), de professionnels (1 600), de parents, de bénévoles... La démarche « RSE » c'est respecter toutes ces personnes mais aussi la nature et tous ceux que nous côtoyons à l'extérieur. C'est pour améliorer notre qualité de vie à tous que nous faisons cela.

C'est aussi pour préparer un monde meilleur pour nos enfants.

Cette démarche concerne les personnes handicapées, leurs familles, les salariés, les financeurs des établissements et services gérés par l'Adapei, les clients des ESAT, les fournisseurs et, plus largement, l'environnement dans lequel gravite l'Association.

Nous avons souhaité associer le maximum de personnes à ce projet.

La taille de l'Adapei, la diversité de ses parties prenantes, et l'éclatement géographique de ses établissements et services rendent la démarche plus complexe, mais sans doute aussi plus motivante.

C'est la raison pour laquelle nous devons prendre le temps nécessaire pour atteindre notre objectif, sans pour autant nous diluer dans de nouvelles procédures interminables et sans âme. La RSE, à l'instar de l'accompagnement des personnes handicapées, doit être constamment ré-interrogée et améliorée ; elle s'inscrit dans la durée et dans l'action, la persévérance et la volonté.

Vous cotoyez ou participez à la mission d'une association dont le but même (accompagner les personnes handicapées) s'inscrit dans la dimension sociétale de nombre d'entreprises du secteur lucratif. Ce regard que nous devons porter sur notre fonctionnement et sur le long terme, est le regard que nous devons simplement porter aux personnes que nous accompagnons chaque jour et pour un temps parfois long.

Notre objectif n'est ni de remplir des formulaires, ni de passer notre temps à faire autre chose que notre métier, et notre métier est

d'être à l'écoute des besoins et des attentes des personnes handicapées et de tenter d'y répondre au mieux. L'éducation, le soin, l'apprentissage, le travail, l'accueil spécialisé, le logement, la vie sociale et culturelle sont autant de déclinaisons de notre métier.

Nous nous engageons dans la démarche RSE car nous avons bien sûr des comptes à rendre aux usagers, mais aussi aux générations futures qui vivront sur la planète, dans le pays, la région, le territoire que nous leur aurons laissé. Cette préoccupation concerne bien sûr l'environnement dans sa dimension écologique, mais également économique et sociale.

Vous pourriez penser que cette démarche nous dépasse et appartient aux politiques mondiales, européennes, régionales ou locales. Oui, certainement, cette politique est du ressort des politiques, et elle est aussi de celle de chaque organisation, de chaque personne. Il s'agit tout simplement d'agir local pour agir global. L'Adapei ne pouvait rester à l'écart de ce grand dessein universel, notre mission même s'inscrit dans la RSE.

Nous nous sommes mis au travail **depuis plus d'un an**. **Un référentiel a été élaboré puis adopté par un groupe de 50 personnes issues des différents métiers de l'Adapei**, d'administrateurs et de représentants du Comité d'entreprise. Ce référentiel contient 5 axes principaux : la gouvernance, les ressources humaines, les personnes accompagnées, les partenariats et l'environnement. La RSE, projet volontaire et citoyen de l'Adapei, nous conduit à défendre, connaître et faire connaître notre implication économique, sociétale, sociale et environnementale. Elle est une chance pour nous tous car il ne s'agit pas de s'enfermer, une fois encore, dans des normes contraignantes. Ce n'est, ni de l'évaluation externe basée sur des normes médico sociales, ni un nouveau baromètre social, ni un nouveau projet d'établissement. La RSE est avant tout un travail créatif nous permettant d'être encore plus humains auprès des personnes handicapées tout en étant attentifs à notre environnement et aux générations futures.

La RSE donne encore plus de sens à nos 6 orientations inscrites dans le Projet Associatif. C'est l'engagement à être attentifs à notre impact sur l'environnement, à respecter une éthique sociale, à une implication sociétale et à être soucieux de notre utilité sociale.

Marc Marhadour
Directeur Général de l'Adapei 44

LA RSE, DÉFINITION

Une définition, un principe fort

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Rapport Brundtland (1987)

Cette définition introduit la notion de **RESPONSABILITÉ**. C'est la raison pour laquelle on parle également de RSE - Responsabilité Sociétale des Entreprises ou Employeurs. La RSE est la reconnaissance de la contribution des entreprises à un développement durable. D'où la proximité entre développement durable et RSE. Le développement durable, c'est également un principe fondamental, celui qui guide la mise en place des Agendas 21 :

« PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL »

Les principes et les pré-requis de la RSE

Il existe de nombreuses définitions à la RSE, néanmoins toutes s'accordent à reconnaître 5 principes communs :

- Participation de l'ensemble des parties prenantes
- La dimension sociale
- La dimension économique
- La dimension volontaire
- La dimension environnementale

Pré-requis :

- Acceptation de la légitimité de l'entreprise dans la définition du bien commun de la société
- Reconnaissance de la souveraineté démocratique dans la sphère économique privée.

Les 3 piliers du développement durable

Définition de la partie prenante

Une partie prenante est tout acteur interne ou externe à une entreprise et concerné par son bon fonctionnement sur le plan de la responsabilité sociétale :

Acteurs internes :
- Salariés
- Syndicats professionnels
- Personnes accompagnées
- Administrateurs et autres représentants des familles

Acteurs externes :
- Clients
- Fournisseurs
- Banques, assurances
- Collectivités territoriales
- Familles
- Pouvoirs publics
- Autres associations
- Éducation nationale
- Secteur sanitaire

LA RSE, DÉFINITION

Depuis juillet 2012 à l'Adapei

Un 6e axe au projet global associatif

« *S'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale d'association employeur.* »

Objectifs :

- Valoriser la responsabilité sociale et l'éthique de l'accompagnement
- Intégrer la démarche de développement durable à l'ensemble des projets
- Respecter les principes de l'économie sociale et solidaire

Actions :

- Veiller à la formation permanente des salariés
- Diffuser et mettre en place les plans d'actions issus du baromètre social (enquête de satisfaction des salariés)
- Mettre en place des plans de prévention des risques psycho-sociaux et autres risques professionnels
- Continuer d'être une « association apprenante » (formation, recherche-action, apprentissage...)
- Mener une politique du personnel non discriminante
- Développer les partenariats locaux régionaux internationaux
- Veiller à l'équité de répartition des moyens disponibles entre établissements et services
- Réaliser des achats socialement et éthiquement responsables
- Diminuer dans notre activité notre empreinte environnementale

Les enjeux majeurs d'une association responsable

Les 5 thèmes retenus par l'Adapei 44 pour sa démarche RSE.

Environnement

- Réduire, gérer et valoriser les déchets
- Optimiser l'utilisation de l'eau
- Prévenir les pollutions
- Acheter, consommer, produire responsable
- Réduire, gérer et valoriser les énergies

Personnes accompagnées

- Connaître et accéder aux droits
- Valoriser les compétences des personnes accompagnées
- Faire participer les personnes accompagnées, les rendre acteurs
- Accompagner les personnes tout au long de la vie
- Garantir le bien-être des personnes accompagnées

Ressources humaines

- Recruter
- Promouvoir la qualité de vie au travail
- Renforcer la communication interne
- Développer les compétences
- Gérer les carrières et la mobilité

Partenariats

- Développer les partenariats en matière de santé
- Développer les partenariats relatifs aux métiers d'accompagnement
- Développer les partenariats économiques
- Promouvoir les savoir-faire et organiser le faire savoir
- Participer à la vie de la cité en coopération avec la société civile

Gouvernance

- Promouvoir un management créatif
- Autorité, légitimité et processus de décision
- Déléguer
- Garantir l'équité
- Communiquer et informer

FACILE-À-LIRE

La RSE veut dire «Responsabilité Sociétale de l'Entreprise».

C'est, pour l'Adapei, des actions pour améliorer la vie de tous et protéger la nature et le monde qui nous entourent.

Des exemples d'actions :

- faire attention au gaspillage d'eau, d'électricité, trier les déchets
- faire nos achats auprès des commerces proches de la maison

5 grands thèmes ont été retenus :

- l'environnement
- les personnes accompagnées
- les ressources humaines
- les partenariats
- la gouvernance

Le « *facile-à-lire et à comprendre* » a pour but de rendre accessible le « *Papillonnages* » aux personnes handicapées elles-mêmes. Il ne se substitue pas au texte.

Cette première n'est peut-être pas parfaite, nous souhaitons que les prochaines éditions, améliorées, puissent rendre les articles accessibles au plus grand nombre.

Le projet Cigognes à la Résidence KORIA

Sur la section activité du Foyer de vie se tient depuis 2 ans le projet « cigognes ». Fruit d'un partenariat avec l'Association Acrola, il s'inscrit étroitement dans la démarche RSE. Ainsi, les résidents assistent au baguage des cigogneaux, fournissent des informations à Acrola sur les nichées, et enfin sensibilisent et informent les résidents des autres structures de l'Adapei 44.

Les résidents apprennent ainsi tout le bien fondé du baguage comme outil de suivi des oiseaux et ce dans la démarche écologique de préservation de l'espèce. En retour des observations qu'ils font et transmettent à Acrola, ils sont informés sur la situation des cigognes dans notre département et plus précisément dans le marais Audubon.

Enfin comme il avait été établi lors du projet cigognes initial, ils se sont rendus sur certains sites de l'Adapei 44 pour présenter des panneaux photos, des diapositives, et 1 film. Ils ont mené cette action au foyer de St-Donatien, à l'ESAT Nantest au foyer de Blain. Inversement, ils ont convié les résidents des structures visitées à une observation sur le terrain. Ainsi l' ESAT de Nantest, le foyer de Blain, le foyer de Beautour, le FAM des Lucines et le foyer d'Erdam se sont rendus sur le site.

Bel exemple de participation à la préservation de l'espèce et objet de transmission de savoirs à leurs pairs, ce projet doit continuer à vivre au sein de la résidence !

Marie-Claire TESSON
Directrice de Territoire

FACILE-À-LIRE

Les résidents de Koria participent au baguage des cigognes.

Le baguage consiste à poser un anneau sur une patte de la cigogne.

Ceci sert à suivre les oiseaux.

Les résidents ont pris des photos et des films.

Ils sont allés les présenter aux résidents des autres foyers de l'Adapei.

Et ils ont emmené les autres résidents visiter le Marais Audubon où habitent les cigognes.

Une démarche écoresponsable

Nous avons retenu l'environnement comme l'un des 5 piliers de notre engagement sur la responsabilité sociétale des associations (ou entreprises). Ayant moi-même vécu directement au contact de la terre, j'ai eu souvent l'occasion de mesurer combien il ne devenait plus possible de continuer à vivre comme si rien ne se passait. Ce n'est plus seulement un débat écologiste au sens politique, c'est un enjeu qui nous concerne tous, et ce n'est plus à démontrer.

Nous accompagnons des enfants et des adultes handicapés pour lesquels nous demandons une pleine reconnaissance de leur citoyenneté. N'est-il pas légitime tant au niveau de nos institutions accompagnantes et des personnes accueillies, que nous ayons aussi le devoir d'être soucieux et responsables de la qualité de notre environnement.

Cet environnement, il faut le reconnaitre a été, et est encore aujourd'hui bien malmené. Ce n'est pas si vieux que cela, nos parents faisaient naturellement attention et ne gaspillaient pas. Notre période des « *trente glorieuses* », pendant laquelle, abondances et merveilles technologiques nous éblouissaient, aurait fini par nous rendre presque insouciants. Mais aujourd'hui, nous sommes confrontés aux risques et limites d'une consommation sans retenue.

Alors, pourquoi le monde du handicap serait-il exempt de cette responsabilité, bien au contraire, c'est important que notre association se soit inscrite dans cette démarche écoresponsable.

Nous nous sommes fixés des **objectifs** :
- Réduire, gérer et valoriser les déchets
- Prévenir les pollutions
- Optimiser l'utilisation de l'eau
- Consommer, acheter et produire responsable
- Réduire, gérer et valoriser les énergies.

J'invite chacun d'entre nous, parents, professionnels, sur tous nos territoires, à être attentifs afin que les ambitions que nous nous sommes donnés, deviennent une réalité. Et si nous voulons que les personnes accueillies soient parties prenantes de ce défi, je suggère que ce sujet puisse être pointé et discuté lors de nos Conseils de la Vie Sociale.

Pour conclure, cela n'est-il pas d'un point de vue philosophique et sociologique, le ré-apprentissage d'une attitude plus respectueuse, qui nous invite à tenir compte de tout ce qui nous entoure, nous l'avions peut-être oublié.

Joseph Brisson

FACILE-À-LIRE

Respecter l'environnement concerne tout le monde.
Personnes handicapées ou non.
L'Adapei 44, s'est engagée à y travailler au quotidien
en y impliquant toutes les personnes qui la composent.
Nous avons pris, comme de nombreux autres hommes
sur la terre, de mauvaises habitudes.
Les changer demande un vrai engagement.
Cela concerne notre consommation quotidienne,
de la production à la destruction.

L'ESAT Les Iris, sensibilisé au respect de l'environnement

Les 91 travailleurs en situation de handicaps et 20 encadrants de l'ESAT les Iris (Etablissement et Service d'aide par le travail de l'Adapei 44, appelé autrefois CAT) viennent d'inaugurer leur composteur.

« *Le respect de l'environnement est une tradition aux Iris*», note Nathalie Place, conseillère en Economie Sociale et Familiale de l'ESAT qui a formé les travailleurs. « *Depuis 10 ans, les équipes sont formées. Zéro déchet de tonte, zéro produit phytosanitaire dans les chantiers traités par l'ESAT. Nous sommes reconnus par nos clients (particuliers et entreprises) pour notre savoir-faire en la matière. Sans compter que le restaurant d'entreprise sert une centaine de repas par jour*. »

Le centre a saisi l'opportunité de l'appel à projet du Conseil général de « *Moi aussi, j'agis pour l'environnement* » qui a permis « *le versement d'une subvention afin d'acquérir un composteur auprès de l'association Compostri qui nous a apporté son soutien technique* », commente Philippe Traenkle, Directeur adjoint des Iris.

ouest france

Mai 2014

FACILE-À-LIRE

Nos déchets peuvent servir à faire pousser de nouvelles plantes.

On met les déchets dans un bac appelé composteur.

Ensuite, cela est utilisé dans la terre, au pied de la plante.

À l'ESAT des Iris, les travailleurs apprennent à le faire.

RSE Les orientations stratégiques de notre démarche : les priorités

OBJECTIFS à court terme > fin juin 2015

La consommation d'eau et d'énergie

1. Définition d'objectifs de réduction des consommations d'eau et d'énergie (au moins 5%)
2. Mesure des consommations d'eau et d'énergie (bâtiments / carburants)
3. Sensibilisation des professionnels et des personnes accompagnées
4. Petits investissements et nouveaux projets

OBJECTIFS à moyen terme > fin 2016

Les achats responsables

1. Réalisation d'une Charte d'eco-conditionnalité à destination de tous les fournisseurs
2. Création et mise en œuvre d'outils permettant un suivi reporting des achats responsables

OBJECTIFS à long terme > 2020

La mobilité et l'optimisation de la gestion des véhicules

1. Optimisation de la gestion des flottes de véhicules
2. Accompagnement des établissements / services à l'utilisation de transports doux (sans pollution)

Qui sera le nouveau président du Conseil de la Vie sociale ?

Le Conseil de la Vie Sociale est au cœur de l'actualité de la résidence Erdam. Il va y avoir l'élection des nouveaux représentants des résidents. Les 23 habitants du foyer d'hébergement et les 10 usagers de l'accueil de jour vont élire quatre personnes au sein des deux services (deux délégués et deux suppléants).

Ces délégués vont représenter les autres résidents pour un mandat de trois ans. Ils ont une fonction importante et reconnue au sein de la résidence. Ils recueillent les questions ou les différents sujets émis par les autres résidents. Ils peuvent aborder des séjours, des questions matérielles concernant l'ensemble des personnes accueillies.

Avec un éducateur, ils élaborent un ordre du jour en commun. Ce dernier est présenté et expliqué par les représentants à la réunion du Conseil de la Vie Sociale. Trois fois par an, se retrouvent les représentants des résidents, des familles, de la section Adapei, de la municipalité et la direction du chant.

Les quatre personnes élues lors du dernier mandat se représentent. Ils souhaitent s'investir à nouveau dans l'institution, prendre part aux réflexions et à certaines décisions. Le Conseil de la Vie Sociale est un lieu où la parole des usagers est entendue et reconnue. Les représentants sont les portes-paroles des autres résidents.

Parmi ces quatre personnes, René H. a été nommé président du conseil. « *Le président est élu, à la majorité absolue des votants, par et parmi les membres représentant les personnes accueillies.* » (Extrait du décret n°2004-287 du 27 mars 2004 relatif au Conseil de la Vie Sociale). Le président conduit la réunion, il distribue la parole avec l'aide d'une tierce personne (membre de l'équipe éducative). René H. est content d'avoir exercé cette fonction, « *au départ, ce n'était pas facile de parler. Maintenant, j'ai pris confiance en moi et je suis content. J'ai envie de me représenter cette année, je suis plus à l'aise* ».

Les élections se dérouleront donc mi-novembre au sein de l'accueil de jour et du foyer d'accueil et d'hébergement.

L'équipe du foyer d'Erdam

FACILE-À-LIRE

Le Conseil de la Vie Sociale du Foyer Erdam va élire son prochain président en novembre.

Le président actuel, René, résident du foyer va se représenter.

Il se sent plus à l'aise pour cette fonction.

Le Conseil des Jeunes à l'IME de Vallet

La réunion du conseil des jeunes a lieu environ tous les 2 mois.

Le conseil rassemble les délégués des groupes éducatifs en présence de tous les jeunes et de tous les salariés présents et disponibles ce jour-là. Choisis parmi les délégués, il y a :

- **Le président du conseil**, qui annonce le début et la fin du conseil. Il suit l'ordre du jour.
- **Le secrétaire**, qui prend des notes et rédige le compte rendu.
- **Le responsable du temps**, qui veille à ce que chacun respecte son temps de parole. Il signale au président que le temps prévu pour chaque sujet est écoulé.
- **Le distributeur de parole**, qui donne la parole à ceux qui lèvent la main. Il peut signaler à l'assemblée qu'il y a trop de bruit.

IME de Vallet

Des professionnels, éducateurs et instituteurs soutiennent et encadrent la séance.

Les sujets concernent toute la vie de l'institution, les repas, les sorties, le règlement, les activités, le droit de fumer, l'utilisation des téléphones portables etc. Proposés et élaborés dans chaque groupe éducatif, ces sujets sont présentés au conseil par le délégué et mis en débat. Les discussions peuvent permettre de prendre des décisions importantes.

Par exemple plusieurs jeunes se sont plaints du bruit et de l'agitation dans les véhicules de transport pour venir à l'IME. Petit à petit, après de nombreux échanges, s'est construit une « *charte des transports* » qui précise les règles de bonne conduite et les sanctions adaptées en « *cas de petites, moyennes et grosses bêtises* ».

Récemment, le conseil de la vie sociale a accepté de modifier le règlement de fonctionnement afin d'intégrer cette charte des transports qui émane directement de la participation des usagers à la prise de décision relative au fonctionnement de l'établissement.

Claude Quelennec
Directeur du territoire Sud Loire
Éducation-Soins-Apprentissage

FACILE-À-LIRE

A l'IME de Vallet il y a un Conseil des Jeunes.
Il se réunit tous les deux mois.
Tout le monde est là : les jeunes et les professionnels.
Il est animé par les jeunes avec des règles précises.
Il peut prendre des décisions.
Par exemple, celle de bien se conduire dans les transports.
Pour cela ils ont rédigé une «Charte des transports».

Le Conseil des Jeunes

La RSE au Foyer de vie de Sainte-Pazanne

Comment l'institution accompagne t-elle les résidents du foyer de vie à trouver leur place dans leur environnement social ? Comment les différents acteurs de l'institution sensibilisent les résidents à leur environnement ?

La place des résidents dans le projet de l'institution

Au-delà de leur Projet Personnalisé d'Accompagnement, il s'agit là de les associer aux décisions concernant la vie de l'institution. La réunion institutionnelle des résidents a lieu tous les deux mois, la participation de tous est encouragée. C'est la directrice Adjointe qui anime cette réunion. Il est question de projet de séjour, de choix d'activités, de restauration, de communication entre les personnes, d'organisation de la vie quotidienne.

Les résidents participent à quelques commissions créées pour le fonctionnement de l'institution, telles que :

- **Comité des fêtes**, ils participent aux décisions d'organisation et à la préparation des fêtes.
- **Commission restauration**, cette commission se réunit une fois par trimestre avec le prestataire des repas, les résidents sont invités à donner leurs avis à propos de la qualité des repas.

Les résidents inscrits dans l'environnement social

Seul ou en groupe, l'homme a besoin de liens pour exister, l'institution à elle seule ne peut pas répondre à ce besoin. C'est pourquoi nous tissons des réseaux, nous construisons des partenariats, nous tentons de faire vivre le lien en favorisant les rencontres. Voilà comment nous essayons d'articuler ces trois dimensions :

- **L'activité « contes »** est co-animée par les animatrices de la bibliothèque de Sainte-Pazanne, tous les lundis. Un temps fort autour d'une veillée conte au foyer ouvert à tous sera organisée au mois d'avril. Un résident participe une fois par semaine au classement et rangement des livres dans les locaux de la bibliothèque. Une résidente aide les bénévoles à distribuer des livres aux personnes âgées de la Maison de retraite.
- **Des rencontres à la « Motte aux Cochons »** (café concert à Saint-Hilaire-de-Chaléons) un vendredi après midi par mois avec les résidents du foyer de vie des « Chênes verts » du Pellerin. L'objectif est de créer du lien en se rencontrant autour de jeux ou de réunion à thème.
- **La « ressourcerie de Retz emploi »**, accueille tous les vendredis matins, un groupe de cinq résidents. Ils participent au démontage et au tri des matériaux. Cette inclusion dans une association d'insertion permet aux résidents de rencontrer les bénévoles, d'être acteurs dans une institution reconnue dans la commune de Sainte-Pazanne.

- **Les échanges avec l'ESAT Horticat**, depuis notre arrivée à Sainte-Pazanne en 2010, se développent au fil du temps. Ce partenariat permet des échanges permanents entre des travailleurs ESAT fatigués de travailler et des résidents du foyer de vie présentant des capacités à se tenir à une activité de production une ou deux journées par semaine. Afin d'aller plus loin dans notre partenariat, nous mettons en place en cette fin d'année des échanges entre professionnels de chaque site afin qu'ils découvrent d'autres modes d'accompagnements, qu'ils s'enrichissent de la pratique d'une autre institution.
- **L'animation sportive du conseil général** nous met à disposition un **éducateur sportif** tous les lundis matins. Sa mission est d'organiser les séances de sport en lien avec les éducateurs du foyer. Ce partenariat existe depuis un an, la présence d'un professionnel du sport a permis aux résidents de progresser et de découvrir des pratiques de sports collectifs et individuels variés.

Notre implication dans un environnement durable

Comment sensibiliser ? Comment développer auprès de tous les acteurs de l'institution une prise de conscience de l'impact de notre activité sur l'environnement ? Comment articuler économie d'énergie, respect de l'environnement en réduisant l'utilisation de produit nocifs tout en respectant les protocoles d'hygiène des différents espaces ?

- **Première étape le tri des déchets**, c'est obligatoire pour le ramassage des ordures ménagères. La question est plus vaste que cela, trier c'est interroger nos consommations, c'est former les résidents aux gestes. Depuis l'ouverture, nous constatons une évolution dans le contenu de nos poubelles. Un conseiller de la communauté de commune spécialisé dans ce domaine est venu plusieurs fois accompagner professionnels et résidents pour le tri. Un local spécial tri a été aménagé avec des photos pour guider le tri. La question des emballages reste à approfondir, penser le conditionnement des produits.
- **La mise en place de composteurs**, l'installation d'un poulailler dans le jardin sont deux autres moyens de recycler nos déchets et la présence des poules donnent une dimension de lieu de vie à notre institution.
- Nous avons fait le choix de ne pas utiliser de produits phytosanitaires dans les espaces verts, Quand elles deviennent trop envahissantes, les herbes sont fauchées, les allées situées au nord sont recouvertes de mousses et celles exposées sud-est, sont de temps en temps tondues afin de pouvoir garder les circulations bien distinctes.
- Pour l'entretien des locaux nous privilégions au maximum l'emploi des produits naturels, excepté pour les salles de restauration et de la cuisine.

En conclusion

La dynamique d'un spectacle inter-établissements et inter-associatif :

- En 2013, nous avions construit un spectacle à partir des activités communes avec l'ESAT Horticat (cirque, danse, théatre), l'idée était de présenter aux familles, à tous les travailleurs ESAT et aux résidents du foyer le travail de l'année.
- En 2015, nous renouvelons cette expérience, dans une salle plus grande, à L'espace de Retz de Machecoul, en associant l'école de musique « *triolet de Retz* ». Tous les ateliers artistiques travaillent à partir d'un même thème afin de construire un spectacle.

RSE ou tout simplement l'envie de vivre des évènements festifs partagés avec tous les acteurs !

Thérèse Loirat
Directrice Adjointe
Foyer de Vie de Sainte-Pazanne

FACILE-À-LIRE

Les résidents du Foyer de vie de Sainte-Pazanne s'investissent dans la vie de leur Foyer.

Ils participent à l'organisation de fêtes.

Ils donnent également leur avis sur la qualité des repas.

A la bibliothèque, ils participent à une animation « *contes* » et ils classent des livres.

Ils vont au « *café concert* ».

A la « *ressourcerie* », ils participent au démontage et tri des matériaux.

Ils font des échanges avec les travailleurs de l'Esat Horticat : certains vont y travailler un ou deux jours par semaine et des travailleurs de l'Esat viennent passer deux jours au foyer.

Avec les travailleurs, ils organisent un spectacle de fin d'année présenté à un public.

Dans la vie quotidienne ils trient leurs déchets et ne mettent pas de produits polluants dans leur jardin.

RSE Les orientations stratégiques
de notre démarche : les priorités

OBJECTIFS à court terme > fin juin 2015

Information aux droits (permettre des choix éclairés et participer aux décisions)

1 Identification des bonnes pratiques et outils existants au sein des établissements et services de l'association

OBJECTIFS à moyen terme > fin 2016

Information aux droits (permettre des choix éclairés et participer aux décisions)

1 Développement de l'Interconnaissance des pratiques et des outils auprès des professionnels
2 Acquisition des compétences par les personnes accompagnées et développement de la pair émulation
3 Mise à jour des outils de la Loi 2002-2 par les professionnels et les usagers, avec évaluation des productions par l'Association "Nous Aussi"
4 Diffusion des documents mis à jour en s'appuyant sur la pair émulation (accompagnement par les pairs)

OBJECTIFS à long terme > 2020

Développement de l'inclusion

1 Diversification de l'offre de services

Des outils pour avancer

Depuis 2012, il existe sur le territoire éducation, soins, apprentissage de l'agglomération nantaise un groupe de travail transversal de psychologues. Illustrant ainsi un des objectifs de la RSE en Ressources humaines : « Partager les outils, les expériences par des échanges de bonnes pratiques et optimiser les outils existants. »

Les psychologues sont inclus dans ce groupe sur le mode du volontariat, sur décision du Responsable d'établissement. La représentation des différents sites est souhaitée.

A ce jour, sont représentés : Ar Mor, Ile de Nantes, Closille, Tillay, l'Internat, le SAFE (Service d'Aide et d'Accompagnement Educatif), le SESSAD (Services d'Éducation et de Soins Spécialisés A Domicile) et l'Unité d'Enseignement en maternelle.

Ce groupe fonctionne avec des objectifs issus du projet de territoire :

Sur la première année (2012/2013), les professionnels ont traité les sujets suivant :

- Créer une dynamique de transmission de savoirs
- En lien avec les équipes médicales et paramédicales, recenser les outils diagnostiques pour l'accompagnement
- Préconiser, valider et diffuser les outils d'évaluation des psychologues (au regard des recommandations de bonnes pratiques HAS* et ANESM**)
- Recenser et mutualiser ces outils
- Elaborer un protocole de rédaction et de transmission des écrits professionnels des psychologues

Le travail effectué a été présenté à la demi-journée institutionnelle du territoire en novembre 2013.

Actuellement (2014/2015), le groupe approfondit les thèmes suivant :

- Finaliser un écrit sur la réflexion précédente concernant les outils de travail des psychologues
- Réaliser des « fiches repères » concernant les outils d'évaluation retenus en priorité pour le territoire : Profil sensoriel, WISC (Wechsler Intelligence Scale for Children), PEP (Profil Psychoéducatif), AAPEP (Adolescent and Adult PsychoEducationnal Profile), Vineland, BECS (Batterie d'Évaluation Cognitive et Socio-Emotionnelle)
- Engager une réflexion sur la place de la clinique dans nos établissements et services : explicitation des cadres théoriques et lien avec les aspects fonctionnels et organisationnels

Pour cette rentrée scolaire, les psychologues ont conçu un classeur à l'attention des équipes éducatives, actuellement en test sur l'IME Ar Mor et Ile de Nantes.

Un classeur éducatif, individuel à chaque jeune de l'établissement, permet de rassembler toutes ses compétences et émergences afin de construire une progression dans les séances de travail en individuel avec l'éducateur. Ceci permet de mettre en place des activités éducatives adaptées au niveau du jeune et à ses besoins. L'objectif principal est d'accompagner un développement le plus homogène possible.

Cinq grands domaines sont évalués en détail : la communication (expressive et réceptive), la motricité (globale et fine), l'autonomie (repas, hygiène, habillage, vie de groupe), la socialisation (au quotidien, relations interpersonnelles, en groupe), et le domaine cognitif. L'évaluation est pluri professionnelle : éducateurs, orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes et psychologues. Les items repris sont ceux de la Vineland, du PEP 3, et la grille d'évaluation ABLLS. La cotation des 5 échelles permet la construction et le réajustement du programme de travail en individuel auprès du jeune. Les domaines sont réévalués 2 fois par an.

Le classeur suit le jeune dans son parcours au sein de l'établissement, mais également lors des changements d'établissements au sein du territoire. Il est remis aux familles lors des vacances scolaires pour transmettre le travail réalisé en individuel au cours de l'année et échanger sur les émergences et nouvelles acquisitions du jeune au sein de l'établissement mais aussi à la maison.

Le Projet Personnalisé est également construit en lien avec les données observées et recensées dans ce classeur sur les 5 grands domaines.

Brigitte Vaudel
Directrice de territoire
et les psychologues
des IME/SESSAD Nantais

*HAS : Haute Autorité de Santé. **ANESM : Agence Nationale de l'évaluation et de la Qualité des établissements et Services sociaux et Médico-sociaux.

FACILE-À-LIRE

Les psychologues des IME Nantais partagent leurs expériences et outils.
L'objectif est de constituer un classeur pour chaque enfant.
Les compétences du jeune (communication, autonomie...) y sont notées et on mesure les progrès du jeune.
Pour que tous les professionnels travaillent sur le même document.
Le classeur sera pour le jeune un lien familles / établissements.

La Commission Carrières :
un outil au service de la mobilité

Une Charte de la mobilité interne existe au sein de l'Adapei 44 depuis maintenant plusieurs années. Elle précise que la mobilité « *est un des moyens permettant aux salariés de se ressourcer, de renouveler leur approches et pratiques, d'évoluer professionnellement... C'est aussi l'un des moyens de faire face au renouvellement des ressources humaines liées aux départs* ».

Plusieurs outils et démarches ont depuis été proposés pour favoriser la mobilité interne : développement des coopérations entre secteurs d'activité et/ou sites de l'Adapei 44, diffusion en interne des offres d'emploi, possibilité d'échanges de postes (même temporaires) entre salariés...

La commission carrières qui s'est mise en place, constitue un nouvel outil au service de la politique de mobilité interne qui est l'un des axes de la démarche de RSE de l'Adapei 44.

Depuis juin 2013, un travail a été engagé entre la Direction des Ressources Humaines et les Directeurs de Territoire, afin de définir les objectifs, les modes de saisine, les moyens et outils à disposition de cette commission.

Il y a toujours eu des demandes de mobilité interne et il y en aura encore, bien évidemment. Par contre l'idée est de mutualiser entre tous les territoires les demandes et possibilités d'évolution professionnelle, de définir des règles du jeu communes à tous et d'améliorer l'information des personnes candidates à une mobilité sur les besoins à court terme, mais aussi à moyen terme.

Mobilité : de quoi parle t'on ?

Pour certains la mobilité doit s'accompagner d'une promotion.

La conception retenue est plus large. La mobilité peut permettre d'accéder à un poste de niveau supérieur, mais elle peut et doit aussi être retenue comme un changement de lieu de travail ou de type d'établissement, sans pour autant que cela s'accompagne d'une promotion.

Changer d'établissement, c'est changer d'environnement de travail et d'habitudes, progresser dans ses savoir-faire, apporter quelque chose de nouveau à la structure d'accueil. Combien cela peut être enrichissant et formateur de changer d'environnement de travail, encore plus quand cela s'accompagne d'un changement de population (l'accompagnement apporté à des enfants en IME est différent de l'accompagnement d'adultes en foyer de vie et ne mobilise pas les mêmes compétences).

La mobilité doit alors être conçue comme une réponse à « *l'usure du temps* », mais aussi comme un moyen de diversifier et d'acquérir de nouveaux savoirs ou savoir-faire/savoir-être et ainsi une compétence supérieure à celle obtenue en restant très (trop ?) longtemps au même poste.

L'association entend donc donner des perspectives de mobilité interne aux professionnels, mais aussi permettre à chacun de développer son employabilité, ce qui doit être un des objectifs de toute entreprise engagée dans une démarche de RSE.

Xavier Dondey
Directeur des Ressources Humaines

FACILE-À-LIRE

L'Adapei aide les salariés, s'ils le veulent, à changer de lieu de travail : c'est la mobilité.

Une commission de travail avec des responsables a été mise en place pour discuter et étudier les changements de postes (lieux, métiers, réduire ou augmenter son temps de travail...).

RSE Les orientations stratégiques
de notre démarche : les priorités

OBJECTIFS à court terme > fin juin 2015

Développement de la formation interne

1. Recenser les compétences et les attentes des salariés
2. Organiser la réponse “formation interne”

Réduction du nombre de temps partiels subis

1. Recenser les temps partiels subis
2. Faire évoluer les temps partiels « subis » vers des contrats de travail à plein temps

OBJECTIFS à moyen terme > fin 2016

Politique associative de la mobilité

1. Mise en place d’une Commission Carrières

OBJECTIFS à long terme > 2020

Cartographie des compétences

1. Création d’un outil et d’une méthodologie partagée pour cartographier les compétences

Le Comité 21, de quoi s'agit-il ?

Depuis sa création en 1994, le comité 21 – Comité français pour le développement durable – **favorise les démarches collectives de mise en réseau, de regroupement et coopération entre les acteurs privés et publics**. Cette émulation collective vise à renforcer l'ambition des démarches Agenda 21 et RSE en Pays de la Loire. Cela se traduit par des formations pluridisciplinaires et des groupes de travail, dont l'objectif est de fournir aux élus, aux chefs d'entreprises et aux responsables associatifs les arguments pour s'engager dans une démarche de développement durable. L'antenne régionale du Comité 21 en Pays de la Loire, créée en 2010, propose un dispositif opérationnel pour accompagner l'ensemble de ces acteurs, présents sur le territoire.

En 2014, un groupe d'accompagnement collectif dédié à la RSE a été créé. Ce projet, intitulé We Work RSE vise à accompagner et à faire vivre la dynamique des entreprises ligériennes sur le développement durable. Il est composé de trois espaces : l'agora, pour bénéficier d'apports méthodologiques sur la RSE (comment impulser la démarche ? Comment réaliser un diagnostic de ses pratiques ? Comment convaincre ses fournisseurs ? Comment valoriser sa démarche ? ...) ; le labo, pour échanger et expérimenter par petits groupes des actions concrètes, et le buro, pour approfondir sa stratégie RSE, en bénéficiant d'un soutien personnalisé.

En matière de RSE le Comité 21 organise également des visites d'entreprises. Ces matinales sont l'occasion d'aborder le développement durable de façon concrète, sous l'angle de l'innovation et de la compétitivité.

Yoann Chagnaud
Chargé de mission au Comité 21,
Région des Pays de la Loire

FACILE-À-LIRE

Le Comité 21 propose formation et échanges pour toutes les entreprises et associations qui ont décidé de faire de la RSE, dans notre région.

Trois formes de travail sont proposées : travailler sur la méthode RSE, travailler sur des actions concrètes, avoir un soutien personnalisé.

L'Adapei 44 est membre de ce Comité.

Un partenariat avec le château des Ducs de Bretagne

Dès sa réouverture en 2007, après plusieurs années de travaux conséquents permettant la création du musée d'histoire de Nantes à l'intérieur du monument, le château des ducs de Bretagne s'est interrogé sur l'accueil des visiteurs en situation de handicap et sur l'adaptation de ses services et de son offre de découverte à ce public. En 2011, la reconnaissance du travail entrepris s'est concrétisée par l'obtention du **label Tourisme et Handicap pour les 4 types de handicap** : moteur, mental, visuel et auditif.

Ce travail a été mené en **collaboration avec les associations du secteur**, dans un souci d'échange et d'évolution permanents.

C'est ainsi qu'est née, en 2012, la première action de **partenariat conventionnée avec l'Adapei**. Un programme d'échange « formation/visites » a été élaboré : les professionnels de la médiation culturelle au château ont rencontré à plusieurs reprises les professionnels de l'accompagnement des personnes handicapées mentales pour partager leurs connaissances et leurs besoins, et permettre des **visites adaptées et enrichissantes aux résidents de l'Adapei**.

Ce partenariat est **reconduit en 2014**, et élargi aux agents d'accueil pour favoriser là encore une meilleure connaissance mutuelle et l'attention personnalisée à tous les visiteurs.

La relation étroite qui s'est nouée entre nos structures a permis d'envisager **d'autres actions de collaboration**. Nous avons ainsi reçu, sur deux périodes successives de 3 semaines, une jeune femme accompagnée par l'ESAT Hors les Murs et désireuse d'évoluer vers le métier d'agent d'accueil en milieu ordinaire. Intégrée à l'équipe d'accueil du château, elle a pu observer les différents aspects de notre activité et se former aux tâches quotidiennes à assurer.

Cette expérience a marqué en interne une étape importante : reconnus pour notre aptitude à accueillir tous les visiteurs handicapés, elle nous interroge sur notre capacité à intégrer dans nos services des collaborateurs handicapés. Ceci a déclenché la création d'un groupe de travail dédié animé par le service des Ressources Humaines au sein de la SPL Le Voyage à Nantes, gestionnaire du château des ducs de Bretagne.

Les échanges et discussions avec l'Adapei nous ont enrichis mutuellement, et continuent à être un moteur dans nos réflexions permanentes visant à offrir à tous et à chacun une ouverture vers la culture, l'histoire et l'accès au patrimoine, ainsi que vers plus de citoyenneté.

Claire Mandin
Responsable de l'accueil des publics

FACILE-À-LIRE

Le château de Nantes est accessible à toutes les personnes handicapées.

Cela se concrétise par des aménagements physiques et aussi par la formation des personnels d'accueil, en collaboration avec l'Adapei.

Cette collaboration a permis également le stage d'une travailleuse de l'Adapei pendant plusieurs mois.

Les responsables du château réfléchissent au possible recrutement de travailleurs handicapés dans leurs équipes.

Château des Ducs de Bretagne

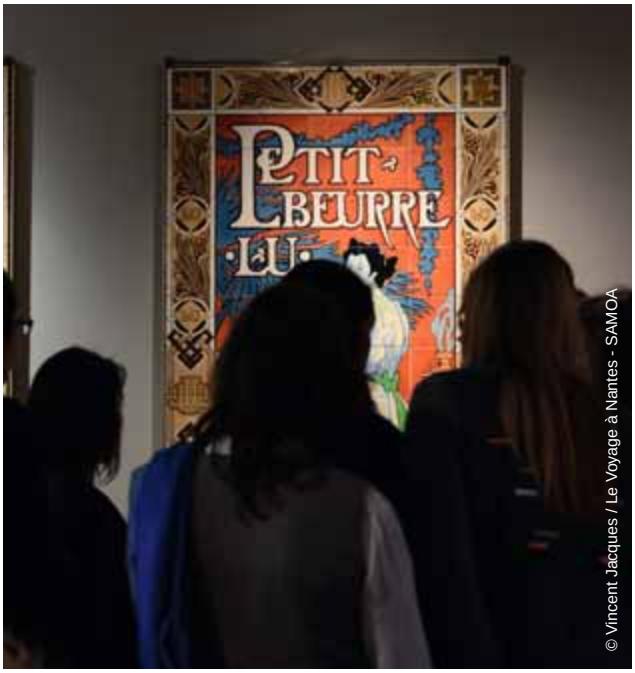

Salle 25. Musée d'histoire de Nantes.

Un Partenariat avec le Conseil Général

Pendant 3 semaines (du 11 octobre au 1er novembre), l'Adapei 44 a accueilli en stage Mme Choum Khadija (éducatrice au centre « *Rose du Sud* » à Agadir), d'abord à l'IME de St-Hilaire de-Chaléons puis à l'ESAT du Pays d'Ancenis, dans le cadre du programme de coopération décentralisée entre le conseil général 44 et l'Adapei 44. Elle a également pu découvrir le foyer de vie géré par les SAHA (Services d'Accompagnement et d'Hébergement pour Adultes) d'Ancenis.

Une autre stagiaire, Mme M'Barek Hasnaa (éducatrice au centre Hayati à Agadir) a été accueillie au centre multi accueil de l'enfance à Ancenis.

Le vendredi 31 octobre, dernier jour de stage, les membres de la direction du tourisme et des relations internationales du conseil général, Mme Beaujean et M. Esnault sont venus faire le bilan de cette mission et échanger sur les perspectives 2015.

Claude Vibert
Responsable d'établissement,
ESAT d'Ancenis

FACILE-À-LIRE

Un partenariat existe entre l'Adapei et une association marocaine « *Rose du Sud* » à Agadir.

Des éducatrices sont venues visiter et discuter avec l'IME de St-Hilaire, l'ESAT et le foyer de vie d'Ancenis.

Le conseil général aide l'Adapei dans ces partenariats.

RSE Les orientations stratégiques de notre démarche : les priorités

OBJECTIFS à court terme > fin juin 2015

Le développement du réseau santé

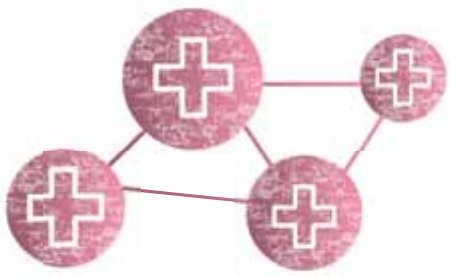

1. Mise en place d'une Commission "Développement du réseau Santé"
2. Constitution d'une équipe de coordinateurs santé (1 coordinateur par territoire géographique)
3. Organiser et planifier des stages d'immersion (entrant / sortant)

OBJECTIFS à moyen terme > fin 2016

L'accompagnement de la démarche RSE des partenaires économiques

1. Développement commercial (ESAT/EA) auprès de nos clients et prospects
2. Développer les actions de sensibilisation au handicap intellectuel

OBJECTIFS à long terme > 2020

Le développement de projets co-construits avec les acteurs de la société civile

Qualité de la gouvernance

Plus qu'une responsabilité sociétale, un enjeu de long terme

Evoquer le concept de gouvernance c'est rappeler que notre association se situe conjointement sur deux champs : le champ du militantisme et le champ de la gestion des établissements et services, avec un élément fondamental ; la place des familles et l'identité parentale, qui sont une plus-value importante pour cette gouvernance. Elle repose sur une forte implication des parents et leur capacité à prendre en compte les difficultés et les attentes des personnes accompagnées. Par ailleurs la complémentarité des compétences des parents et des professionnels est un gage de réussite.

Parler de gouvernance est aussi une manière de prendre acte du fait que l'environnement est incertain, de plus en plus complexe, requérant des savoirs et des compétences de plus en plus spécifiques.

La gouvernance associative peut être définie comme la manière de concevoir l'organisation et la répartition du pouvoir au sein de l'association. Elle doit s'appuyer sur les valeurs fondamentales que sont la transparence, la solidarité, la participation.

La chaine démocratique du parent adhérent au parent Président(e) en passant par les administrateurs qui confient le pouvoir de l'action politique, administrative et financière à ses élus doit sans cesse être explicitée car la transparence nécessite aussi d'être pédagogue et d'utiliser des outils de communication pertinents et adaptés.

L'organisation de la délégation aux professionnels de la mise en œuvre doit être portée par une volonté d'action coopérative pour associer l'ensemble des acteurs au processus de changement dans le respect des identités et des logiques professionnelles, des fonctions, des rôles et des places de chacun tout en étant clair sur la distinction des lieux de réflexion, de concertation et de décision. La qualité de l'articulation du politique, du stratégique et du technique que représente le tandem Président(e) - Directeur Général est aussi un facteur important d'une bonne gouvernance.

Dans un contexte de plus en plus difficile, l'équité et la solidarité sont des valeurs nécessaires à une acceptation par tous des contraintes budgétaires, et à la répartition des moyens entre les établissements et services. La gouvernance doit aussi veiller à promouvoir la créativité et l'innovation pour faire émerger et accompagner les idées neuves dans l'élaboration des réponses aux besoins.

A juste titre la gouvernance est l'un des 5 piliers de la démarche de responsabilité sociale et environnementale d'association employeur que nous avons inscrite comme orientation de notre Projet Associatif Global. Mais c'est surtout un enjeu de long terme pour la pérennisation et le développement de notre association parentale.

La démarche RSE nous a permis d'interroger notre gouvernance à tous les niveaux, et d'ouvrir une piste pour l'avenir : celle d'une plus grande participation, dans la mesure du possible, des personnes accompagnées au processus de décision.

Dominique Moreau
Secrétaire de l'Adapei 44

FACILE-À-LIRE

Les parents et les professionnels travaillent ensemble pour défendre les droits des personnes handicapées et aussi gérer les établissements.

Des parents qui sont élus prennent les grandes décisions.

Les professionnels doivent mettre en œuvre ces décisions dans les établissements.

Les personnes handicapées peuvent aussi participer aux décisions, c'est dans le projet «RSE».

Cela n'est pas toujours facile, car les choses changent autour de nous et deviennent quelquefois compliquées.

RSE Les orientations stratégiques de notre démarche : les priorités

OBJECTIFS à court terme > fin juin 2015

La communication des modalités d'arbitrage d'attribution des moyens entre territoires, établissements et services

1. Identification et communication des clés de répartition
2. Explication de la différence entre égalité et équité, et les enjeux en terme d'arbitrages
3. Organisation des délégations et des **sub-délégations**

OBJECTIFS à moyen terme > fin 2016

Développement du « benchmarking* » interne et externe

1. Développer l'inter-connaissance
2. Rendre curieux
3. Créer des espaces collaboratifs, par zones géographiques afin d'effectuer des trajets de moins de 30 minutes (utiliser les nouvelles technologies)
   -> conférences Adapei, études de cas cliniques

OBJECTIFS à long terme > 2020

La recherche et l'action (sociale, éducative, santé, scientifique…)

1. Définition d'une politique de recherche-action (objectifs, moyens et suites)
2. Veille
3. Valorisation interne (pratiques)

*Benchmarking : observer et analyser les pratiques extérieures, « La pêche aux bonnes idées ».

ESAT de Legé
à la manière de Monsieur Jourdain

Ce n'est pas encore écrit dans le projet d'établissement.
Il n'y a pas non plus de plan d'actions avec «pilote», «échéance» et «évaluation».
Ceci dit, de nombreux professionnels et usagers sont engagés dans la dynamique RSE à l'ESAT de Legé :

- participation au groupe de pilotage et d'évaluation du territoire Sud Loire Vie Professionnelle...
- participation à trois groupes de travail sur les partenariats avec les écoles et centres de formation, sur la participation accrue des Usagers dans les réflexions de l'établissement et sur le gaspillage alimentaire...
- entretien raisonné des espaces verts par l'équipe dont les Usagers et Encadrants ont été formés...
- mise en place de composteurs en concertation avec les équipes de Restauration et d'Espaces Verts...
- amélioration du tri sélectif avec récupération des cartons, films plastiques et métaux pour recyclage...
- audit des chaufferies afin d'optimiser leur utilisation...

et le dernier en date, animation par l'équipe de Restauration autour de la thématique « *halte au gaspillage alimentaire* ».

De réelles avancées donc, une vraie motivation.
Les étapes à venir ? Une déclinaison des objectifs associatifs dans le Projet d'établissement qui sera actualisé... l'année prochaine !

Gérald Grandmougin
Responsable d'établissement
ESAT de Legé

FACILE-À-LIRE

A l'ESAT de Legé, des actions RSE sont mises en œuvre par les professionnels et les travailleurs.

Le tri sélectif, l'entretien des espaces verts écologique, la lutte contre le gaspillage alimentaire et de l'énergie sont nos premières actions.

C'est à partir de notre expérience que nous pourrons choisir nos objectifs RSE dans le projet de notre établissement.

L'ecocyclerie de la Mée

L'écocyclerie de l'ESAT « Les *Ateliers de la Mée* » est une nouvelle activité pour cet organisme implanté et reconnu sur le Pays de Châteaubriant depuis 40 ans. Cet établissement médico-social est géré par l'association Adapei 44. Il accueille 92 travailleurs handicapés. L'ESAT propose différentes activités de services notamment l'entretien des espaces verts, de la menuiserie, du nettoyage industriel, un restaurant (self) ouvert à tous etc. 25 professionnels encadrent les travailleurs handicapés afin que leurs participations aux activités deviennent un support favorisant leur autonomie.

En 2009, l'ESAT a souhaité engager une réflexion sur la diversification de ses services afin de proposer aux travailleurs une nouvelle activité adaptée à leurs handicaps, mais elle devait également répondre à un besoin du territoire. Identifié comme une opportunité pour le Pays de Châteaubriant, le projet d'écocyclerie est né. Riche d'une grande légitimité sur le territoire, l'ESAT « Les Atelier de la Mée » fut naturellement accompagné par deux partenaires la Communauté de Communes du Castelbriantais, ainsi que celle du secteur de Derval.

Les activités

Ce nouveau service nécessite plusieurs étapes : la première étant la collecte auprès des déchèteries partenaires, des particuliers, des associations, des entreprises, etc. La collecte et le tri en amont permet d'éviter au maximum que les déchets ne se retrouvent directement dans les zones d'enfouissements, un enjeu important pour l'ESAT. Les produits récoltés sont **très divers et ne concernent pas que le mobilier** (exemple les vélos, les outils, etc.). Plus original, la deuxième étape vise à transformer les produits au sein d'un atelier de « *seconde vie* ». Cette étape, au-delà de l'intérêt de revaloriser un produit, conforte les valeurs de l'ESAT, qui est de donner du sens aux personnes handicapées dans leurs travaux. Enfin, dernière étape la vente, celle-ci se fait sur place avec la mise en place d'une salle de vente ouverte au public. En parallèle, l'ESAT a souhaité proposer une mission et faire de l'écocyclerie un espace d'informations et de sensibilisation au grand public et notamment scolaire, sur le recyclage. Ce nouveau service d'écocyclerie mobilise une dizaine de travailleurs handicapés ainsi que deux moniteurs d'atelier.

Le Conseil de Développement de la Communauté de Communes de Châteaubriant

FACILE-À-LIRE

L'ESAT de Châteaubriant a développé une nouvelle activité : l'écocyclerie.

Il s'agit de récupérer de vieux objets (meubles, vélos...) et les remettre en état.

Ainsi, les travailleurs développent de nouvelles compétences et redonnent vie à d'anciens objets.

Théâtre avec une compagnie professionnelle depuis 1981

C'est en 1981, à l'initiative de Colette Chatellier (éducatrice spécialisée) que la Compagnie « *Théâtre Du Jusant* » commence un travail théâtral avec onze travailleurs de l'ESAT de Châteaubriant.

Suite à une formation soutenue, au printemps 1983 un premier spectacle « Caresses » est joué à Noirmoutier dans le cadre du Printemps Théâtral (festival-rencontre, réunissant les lycéens de l'Académie des Pays de la Loire impliqués dans des ateliers-théâtre au sein de leur Établissement). Suivront cinq autres spectacles montés en coproduction avec l'ESAT.

Colette Chatellier, devenue référente-théâtre au sein de l'établissement, travaille étroitement depuis 21 ans avec Philippe Mirassou, metteur en scène de la Compagnie.

En 1997, l'Adapei 44 coorganise avec l'APAJH le Festival HANDICLAP. A cette occasion est créée un spectacle pour la clôture de cette manifestation.

« *Pollen* » sera joué à la Cité des Congrès à Nantes le 28 mars 1998.

En 1998, la Compagnie change de nom pour s'appeler « *e-magine ! Art vivant* ».

Depuis 1999, la Compagnie et l'Adapei, signent annuellement une convention pour l'ensemble des travaux réalisés dans la période (créations et direction d'ateliers divers).

A partir de 2002, l'ESAT de Blain rejoint la démarche de création.

Jérôme Couroussé, Moniteur d'atelier à l'ESAT de Blain, devient référent-théâtre et collabore étroitement avec la Compagnie. Trois spectacles seront créés, le dernier étant « *Patchworks* », neuvième spectacle dont la version définitive sera présentée au public au printemps 2015.

e-magine ! Art vivant est une Compagnie professionnelle, subventionnée par

le Ministère de la Culture, via la DRAC des Pays de la Loire, le Conseil Général de Loire Atlantique et la Ville de Nantes. En conséquence, elle se doit de présenter un travail de grande qualité.

Ayant fait le choix de distribuer dans ses spectacles des personnes adultes handicapées, certaines exigences s'imposaient (entre autres, et au-delà d'une formation rigoureuse, la possibilité de travailler sur la durée avec ces comédiens). Ceux qui actuellement jouent à nos côtés dans les spectacles, sont toujours les mêmes. Certains acteurs travaillent avec nous depuis 17 ans ; d'autres nous accompagnent depuis 13 ans.

Seule une telle durée leur a permis d'atteindre un niveau de réelles compétences professionnelles.

L' Adapei 44 (Président(e)s, Administrateurs, Directeur Général, et Directeurs des Établissements concernés), par sa confiance accordée à la Compagnie a permis que, depuis 1981, existent toutes ces aventures théâtrales.

Jérôme Couroussé
Moniteur d'atelier
ESAT de Blain

FACILE-À-LIRE

Le théâtre professionnel avec les personnes handicapées, c'est l'ambition de e-Magine Art Vivant.

La participation de professionnels du théâtre, de reférents-théâtre au sein de deux ESAT a permis de former des personnes handicapées au métier d'acteur.

E-Magine Art Vivant produit des spectacles régulièrement, devant un large public.

Ce projet est soutenu par l'Adapei 44, professionnels et administrateurs.

Partenaire du projet

Montant de l'AAH au 1er septembre 2014

Le montant maximum de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) est porté à 800,45 euros par mois à partir du 1er septembre 2014 (contre 790,18 euros auparavant), suivant le décret publié au journal officiel du dimanche 5 octobre 2014.

FACILE-À-LIRE

Nouveau montant maximum de l'Allocation aux Adultes Handicapés : 800,45 euros par mois

Sexualité, amour, handicap : tous concernés !

Le **3 avril 2015** aura lieu le colloque national « Sexualité, amour et handicap ». Une journée pour réfléchir, pour découvrir des expériences innovantes, pour partager des informations pratiques et théoriques, avec le témoignages de personnes en situation de handicap, de leurs familles et de professionnels.

FACILE-À-LIRE

Le 3 avril 2015 aura lieu le colloque national « Sexualité, amour et handicap ».

Une nouvelle Présidence

Lors du Conseil d'Administration du 3 juillet, à l'issue des votes qui ont eu lieu à bulletin secret, Sophie Biette a été élue Présidente à l'unanimité.

Ont aussi été élus au Bureau :
- Président-adjoint : Roger Laurent
- Secrétaire : Dominique Moreau
- Trésorière : Martine Douillard
- Trésorier-adjoint : Michel Leroy

FACILE-À-LIRE

Sophie Biette a été élue Présidente de l'Adapei de Loire-Atlantique, à l'unanimité.

Ouverture de la 1re Unité d'enseignement pour enfants avec autisme à Saint-Herblain

La nouvelle école Stéphane Hessel accueillait le lundi 8 septembre une classe de 7 enfants sur le même temps que les autres élèves.

L'Unité d'Enseignement est un dispositif ayant pour objectif d'améliorer l'intégration en milieu scolaire dès la petite enfance des personnes autistes.

Il accueille pour une durée maximale de 3 ans des enfants de 3 à 6 ans ayant des troubles trop importants pour être scolarisés en classe ordinaire, même avec une auxiliaire de vie scolaire et l'appui des structures existantes.

L'Unité d'Enseignement est donc une structure médico-sociale destinée à compléter la palette d'offres d'accompagnement à la scolarisation des enfants autistes.

L'encadrement est assuré par une équipe alliant enseignants et professionnels médico-sociaux de l'Adapei 44 : un enseignant spécialisé, un auxiliaire de vie scolaire, un neuropsychologue, une psychomotricienne, des éducateurs spécialisés, une aide médico-psychologique et une orthophoniste.

FACILE-À-LIRE

La nouvelle école Stéphane Hessel accueille une classe de 7 enfants sur le même temps que les autres élèves.

L'Unité d'Enseignement accueille des enfants de 3 à 6 ans ayant des troubles trop importants pour être scolarisés en classe ordinaire.

Nominations en Bref

Le Défenseur des droits, Jacques Toubon a nommé **Patrick Gohet** adjoint, responsable de la lutte contre les discriminations et la promotion des droits.

Pour rappel, d'abord adjoint au directeur puis directeur général de l'UNAPEI, Patrick Gohet est un spécialiste reconnu dans le monde du handicap. Il a été de 2002 à 2009 délégué interministériel aux personnes handicapées puis pendant trois ans, président du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH). A la faveur de ces fonctions, Patrick Gohet a été associé à la négociation puis à la mise en œuvre de la Convention internationale sur les droits des personnes handicapées. Très investi à titre bénévole dans la vie associative, Patrick Gohet a également été administrateur de la Mutualité Française, de 1995 à 2002.

En 2013, il a rendu un rapport sur le vieillissement des personnes handicapées.

Cécile Courrèges, conseillère santé-autonomie de Manuel Valls, a été nommée Directrice générale de l'ARS (Agence Régionale de Santé) Pays-de-la-Loire.

FACILE-À-LIRE

Patrick Gohet adjoint a été nommé responsable de la lutte contre les discriminations et la promotion des droits.

Cécile Courrèges a été nommée Directrice générale de l'ARS (Agence Régionale de Santé) Pays-de-la-Loire.

Le Chemin du travail

Lors du 54e congrès de l'Unapei ont été projetés des films. Thème commun : l'accès au travail des personnes handicapées. Avec «Le chemin du travail», revivez la naissance du travail adapté.

Flashez le qrcode pour visionner la vidéo ou rendez-vous sur notre site internet www.adapei44a.fr (rubrique «actualités)

Opération « Brioches » 2014

Cette année encore un grand succès avec 21799 brioches vendues

Du 6 au 12 octobre 2014, vous avez été des milliers à répondre présents à notre invitation, en achetant des brioches aux bénévoles et aux personnes atteintes de handicap mental.

Nous avons pu aussi faire connaître l'Adapei 44 et ses actions au grand public.

Nous pourrons continuer en 2015 à rendre accessible la réalisation d'une centaine de projets pédagogiques, solidaires, ou présentant un intérêt social/éducatif tel que, mini séjours découvertes/loisir ou en lien avec le monde animal, le cirque, la culture, pour les personnes accompagnées de l'Adapei 44.

Le comité Brioches exprime un grand merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour cette réussite collective : les responsables de stands, les nombreux bénévoles, membres de la logistique, parents, amis, voisins, tous les responsables d'établissements, chefs de services, éducateurs, et usagers, les Présidents de section par leur engagement dans l'action et la mobilisation des ressources.

Nous remercions aussi les responsables des galeries commerciales et des grandes enseignes qui nous ont ouvert leurs portes, les chefs d'entreprise ou responsables de CE, les Maires et leurs adjoints des communes partenaires qui ont su mobiliser.

Cette année allons plus loin ensemble : devenez bienfaiteur, en faisant un don*. Nous construirons une société vraiment pour tous.

L'objectif : Aider au financement de la rénovation de l'ESAT des IRIS tout en bénéficiant d'un avantage fiscal (66 % du montant du don seront déductibles de l'impôt sur le revenu).

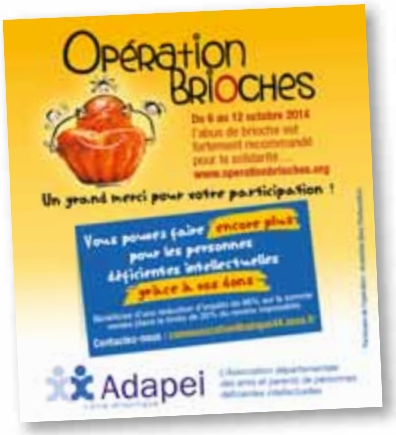

Bulletin téléchargeable sur notre site-internet : www.adapei44a.fr

FACILE-À-LIRE

Cette année encore, l'opération «Brioches» a été un succès avec 21 799 brioches vendues en quelques jours.

Cela va à nouveau permettre de financer des séjours, loisirs, sorties pour de nombreuses personnes.

Inauguration
de la Maison d'Accueil Spécialisée de Montbert

Vendredi 19 septembre dernier, a eu lieu l'inauguration de la Maison d'Accueil Spécialisée de Montbert.

C'est avec beaucoup d'attention que plus de 150 personnes présentes ont pu écouter les discours de :

- M. Christophe Duvaux, Directeur général Adjoint, représentant Mme Marie-Sophie Desaulle, Directrice générale de l'Agence Régionale de la Santé
- Mme Sophie Errante, Députée,
- M. Bernard Deniaud, Conseiller général,
- Mme Sophie Biette, Présidente de l'Adapei 44,
- M. Joseph Brisson, Président de la Section Sud-Loire,
- M. Marc Marhadour, Directeur général de l'Adapei 44,
- Mme Sandra Fourny, Directrice de la Maison d'Accueil Spécialisée de Montbert,
- ainsi qu'un témoignage d'un résident de la Maison d'Accueil Spécialisée de Montbert.

Après la découpe du ruban, une visite guidée des nouveaux locaux a permis d'apprécier ces nouveaux espaces de vie...

FACILE-À-LIRE

Vendredi 19 septembre dernier, a eu lieu l'inauguration de la Maison d'Accueil Spécialisée de Montbert.

Inauguration de l'IME Ar Mor

- Directeur général de l'Adapei : M. Marhadour,
- Directrice de territoire Agglo Nantes : Mme Vaudel,
- Présidente de l'Adapei : Mme Biette,
- Représentant de la section Basse-Loire : M. Reculeau,
- Maire de St-Herblain : M. Affile,
- Conseiller général Saint-Herblain Est : M. Gagnet,
- Déléguée Territoriale de l'ARS pour la Loire-Atlantique : Mme Neyrolles.

Le 17 octobre dernier, après la découpe du traditionnel ruban, une visite guidée a permis aux invités d'un jour de découvrir des locaux adaptés aux différents groupes (4 groupes Section pour Enfants à Handicaps Associés et 3 groupes Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle), avec des salles dédiées aux activités (création, esthétique, multi-sensorielle, informatique...), une signalétique par photos, pictogrammes, codes couleurs pour se repérer dans l'IME, une salle de sports, des cours de récréation, une bibliothèque, plusieurs salles de repas....

A l'issue de la visite, c'est autour d'un vin d'honneur préparé par l'IME et la section Basse-Loire, que les différents visiteurs ont pu échanger.

FACILE-À-LIRE

L'Institut Médico Éducatif «Ar Mor» à Saint-Herblain, a été inauguré le 17 octobre avec de nombreux invités.

La visite de l'établissement a permis de découvrir toutes les activités proposées aux jeunes...

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous ou votre enfant êtes accueilli dans un établissement de l'Adapei 44. Cet établissement a été créé par une association de parents qui en est gestionnaire.

- Nous sommes des parents bénévoles qui œuvrons pour **défendre les droits des personnes handicapées mentales** et veillons à garantir la qualité de leur accueil et de leur accompagnement.
- Nous, parents bénévoles, sommes aux cotés des professionnels pour **répondre aux appels à projets** permettant la **création de nouvelles structures**.
- Nous, parents bénévoles, proposons des **réunions d'information,** des **soirées, des rencontres,** de **l'aide aux familles** de l'Adapei 44 (exemple : Alloparents).
- Pour être forts, il faut être nombreux, c'est pourquoi, chaque année, nous vous faisons parvenir une **proposition d'adhésion à notre association l'Adapei 44.**

Nous espérons que vous ferez bon accueil à cette proposition d'adhésion en remplissant le bulletin ci-dessous ou en le téléchargeant sur notre site internet.

www.adapei44a.fr

rubrique Participez - Rejoignez-nous - La cotisation

Je souhaite adhérer à l'Adapei 44

☐ **102 euros – parents** ☐ **64 euros – amis**
(déduction fiscale de 66% du montant)

Nom .....

Prénom ..... Adresse.....

.....

Code postal.....Ville .....

Téléphone..... Email.....

Merci de renvoyer ce bulletin à :
Adapei 44 - 13, rue Joseph Caillé - BP 30824 - 44008 Nantes Cedex 1
Vous serez contacté par un responsable de proximité.

esatco
ATLANTIQUE
LE HANDICAP AU CŒUR DU SERVICE

Nos métiers

- Sous-traitance
- Espaces verts & Horticulture
- Services & Insertion
- Prestations industrielles
- Blanchisserie & Nettoyage
- Bois & Bâtiment
- Métiers de bouche

Pour tous renseignements
✆ 06 70 98 82 09

Nos ESAT et Entreprises Adaptées sur le département, pour répondre aux attentes des clients.

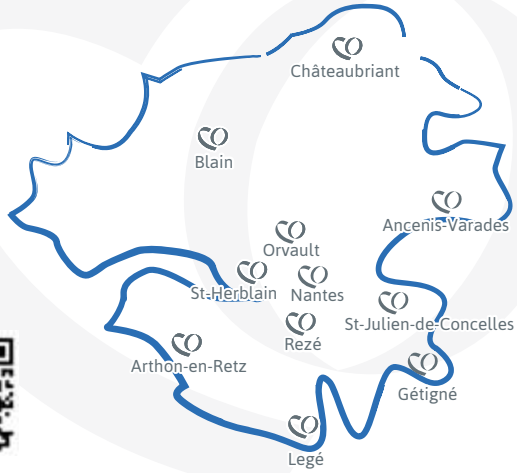

Le Fonds de dotation : "Handicap ! Agir Ensemble" remercie ses partenaires

Brioches Fonteneau
Caisse des Dépôts
CCI NANTES ST-NAZAIRE
CMCAS
CREDIT COOPERATIF C'est un choix
EDF
Groupama
imprimerie PLANCHENAULT Ancenis - Châteaubriant
Le Kwalé Atelier de création graphique
SAPRENA
SociaNOVA
Titi Floris
Vousecoute Dispositifs d'écoute & de participation

IMPRIM'VERT Direction Communication Adapei 44 - Décembre 2014 - Photos non contractuelles

Adapei
Loire-Atlantique

Association membre de l'Unapei
Adapei / Handicap Agir Ensemble